Mercredi 18 mars 2020 - N°69

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

NANTERRE
Malgré les témoignages, elle défend son compagnon violent
FAITS DIVERS P10

Une élection marquée par l'abstention

DOSSIER P2

Les communes constituant le quartier d'affaires n'ont pas fait exception à la règle avec un fort taux d'abstention, les élections ayant été maintenues malgré les mesures pour lutter contre le coronavirus.

ACTU P5

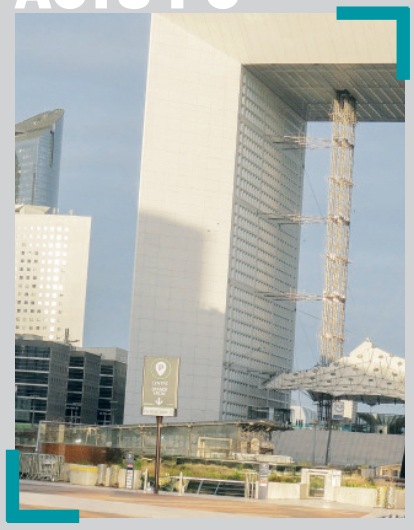

HAUTS-DE-SEINE

Coronavirus : des mesures pour les étudiants, salariés et riverains

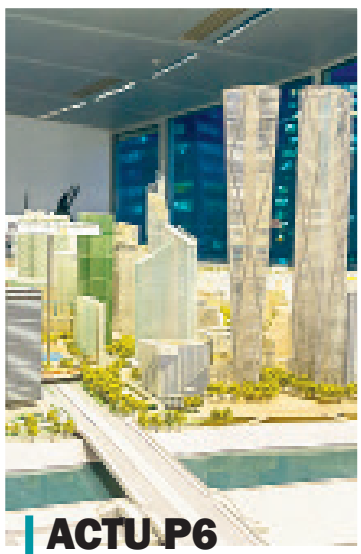

ACTU P6
ESPLANADE NORD

Projet Hermitage : Paris La Défense se défend face à l'investisseur Russe

ACTU P7
LA DEFENSE

Total renouvelle son bail dans la tour CBX

ACTU P7
LA DEFENSE

Un bon démarrage pour les food trucks du parvis

ACTU P8
LA DEFENSE

Des alternatives pour favoriser la lecture

HAUTS-DE-SEINE
Un concours pour valoriser le design et l'architecture 5

LA DEFENSE
Tour Alto, fin des travaux et commercialisation à venir 7

HAUTS-DE-SEINE
Le stationnement rendu gratuit pendant les prochains jours 8

LA DEFENSE
Elle profitait du déjeuner pour voler dans les tours 10

HAUTS-DE-SEINE
Suspension des matchs face au coronavirus 12

HAUTS-DE-SEINE
Découvrir les sculptures de la Défense sur son smartphone 14

de la Défense

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-ladefense.fr

HAUTS-DE-SEINE

Élections : deux maires réélus au premier tour sur fond d'abstention

Avec un taux d'abstention élevé dans les Hauts-de-Seine, les communes constituant le quartier d'affaires n'ont pas fait exception à la règle, les élections ayant été maintenues malgré les mesures pour lutter contre le coronavirus.

A.Daguet, E.Taillandier & J.Pastor

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La maire Joëlle Ceccaldi-Raynaud a réagi avec joie à sa réélection lundi en fin de matinée en twittant : « *Le résultat des élections municipales confirme la qualité de notre travail au quotidien pour les Puteoliens* ».

Le premier tour des élections municipales aura été marqué par l'épidémie de coronavirus qui frappe la France et les mesures prises pour contrer et lutter sa propagation. Maintenus par le gouvernement contre l'avis de membres de l'opposition, les élections municipales ont vu l'abstention arriver en tête dans toutes les communes malgré la rigueur dans l'application des mesures prises pour assurer la sécurité sanitaire des bureaux de vote.

Dans les Hauts-de-Seine, les villes n'ont pas fait exception, l'abstention étant plus forte que jamais. À Courbevoie, Nanterre et Puteaux, les trois villes principales constituant le quartier d'affaires, moins de la moitié des votants se sont déplacés. Des mesures d'hygiènes pour respecter les gestes barrières avaient bel et bien été mises en place et ont été respectées mais ont été insuffisantes pour rassurer un grand nombre de citoyens, les bureaux de vote étant de moins en moins fréquentés au fil de la journée.

Des mesures liées au coronavirus

Malgré l'abstention, les trois maires sortants ont finalement récolté le plus de voix. À Nanterre, tout comme à Puteaux, les maires sortants Patrick Jarry et Joëlle Ceccaldi-Raynaud ont été réélus dès le premier tour avec respectivement 51,91 % et 65,03 % des voix. À Courbevoie, Jacques Kossowski (LR) a remporté plus de 40 % des suffrages et devra donc affronter son ancienne adjointe Aurélie Taquillain (LREM) lors d'un second tour dont le maintien est encore très incertain. Les dernières informations parlant d'un report en juin 2020.

Depuis plusieurs semaines désormais, la France est touchée par l'épidémie de coronavirus qui se répand de plus en plus à travers les régions. Au dimanche 15 mars au soir, le bilan national était de 5 423 cas confirmés et 127 décès selon Santé Publique France. Dans un climat de plus en plus anxiogène, le gouvernement a décidé jeudi 12 mars après l'intervention du Président de la République de tout de même maintenir les élections municipales.

Pour Emmanuel Macron, le conseil scientifique qui suit l'évolution de l'épidémie avait alors jugé que ce maintien était possible, le nombre de cas étant moins élevé. Samedi soir, dans une allocution, Édouard Philippe, le premier ministre, avait annoncé le passage au stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie en voyant l'évolution grandissante du nombre de cas et regrettant le non-respect des règles d'hygiène par les citoyens. Ainsi, les bars, restaurants, et l'ensemble des commerces non alimentaires et non indispensables ont été fermés dès minuit.

Les élus au niveau national avaient vivement réagi, demandant au gouvernement de finalement annuler les élections. Valérie Pécresse (Libres!), présidente dans la Région Île-de-France a par exemple indiqué sur Twitter le soir même : « *Incompréhension totale du pays : au vu de la gravité des décisions prises ce soir, comment maintenir le vote aux élections municipales ? Je demande au gouvernement de prendre ses responsabilités et de protéger les Français* ».

Un maintien des élections qui a fait débat également chez les candidats des trois communes. Rossana Morain (LFI), candidate à Nanterre expliquait lundi 16 mars : « *Ce premier tour aurait dû être reporté. L'heure est grave, de nombreux responsables des organismes de santé et des médecins ont jugé que la tenue de ces élections était dangereuse* ».

Du côté de Puteaux, le candidat divers gauche menant la liste Printemps Putéolien, Francis Poezevar a déclaré durant l'élection. « *Forcément, c'est assez compliqué. À titre personnel je pense que ça aurait dû être repoussé, même si en tant que candidat évidemment ça nous aurait fait plus de travail* ».

D'autres candidats ont été plus mesurés sur le maintien de l'élection. L'équipe d'Emmanuel Canto, tête de liste La République en marche à Puteaux notait : « *Nous l'avons pris comme une décision du gouvernement et nous la respectons. Il n'y a rien d'autre à mentionner* ». Une décision de maintien également soutenue par l'équipe de la maire sortante Joëlle Ceccaldi-Raynaud qui indiquait dimanche : « *Nous il n'y a pas de soucis, au contraire. En plus ça vote bien sur Puteaux. Nous on a accueilli favorablement cette décision* ».

Un taux d'abstention élevé

Toujours à Puteaux, Bouchra Sirsalane (EELV), candidate sur la liste Puteaux la transition, partageait son sentiment sur le maintien dimanche après-midi. « *Ça aurait été mieux que les élections soient reportées. Vu ce qu'il se passe et vu le contexte qu'il y a à Puteaux, ça aurait peut-être été mieux* ».

Chaque mairie avait reçu des consignes pour que les gestes barrières, et les règles d'hygiène puissent être au maximum respectés. « *Nous on a eu des directives qui étaient les mêmes que tout le monde, à savoir demander aux gens de se tenir à un mètre les uns des autres, de prendre des gants s'ils le souhaitaient,* a indiqué la mairie de Courbevoie au lendemain du vote. *Ce que je peux vous dire, c'est qu'au maximum ça a été suivi* ».

Dans les bureaux de vote de Courbevoie qui bénéficient de machines électroniques de vote, celles-ci étaient nettoyées « *toutes les 20 minutes avec des lingettes désinfectantes* ». À l'entrée des bureaux de vote, une personne incitait les gens à aller directement se laver les mains avant de passer au vote. « *Au minimum, s'ils ne souhaitaient pas aller se laver les mains, on leur demandait de se mettre du gel hydroalcoolique* » précise la mairie. Ainsi, ceux qui n'auraient pas respecté les consignes pouvaient se voir refuser le vote mais la Ville rassure : « *Tout le monde a accepté de mettre du gel* ».

À Nanterre, même résultat, le maire sortant Patrick Jarry a réussi à être réélu dès le premier tour avec 51,91 % des voix. Une victoire qu'il a fêté le soir-même entouré d'une cinquantaine de personnes.

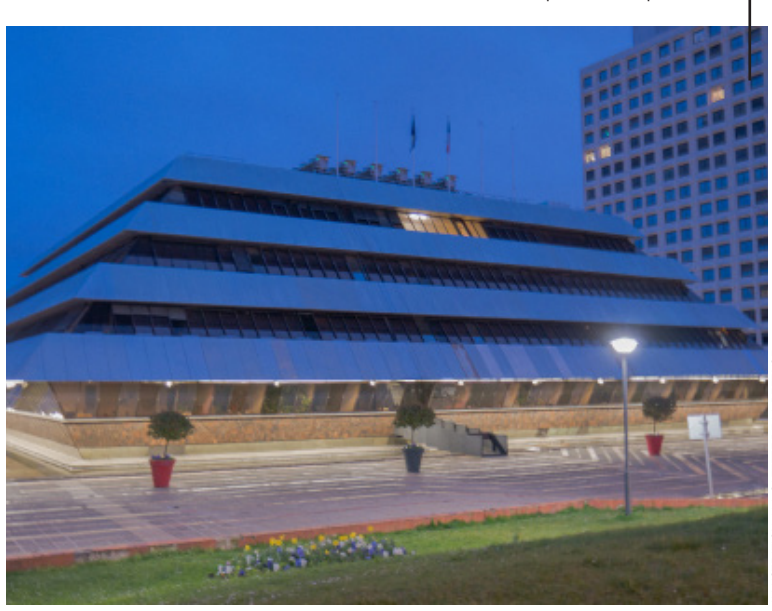

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

À Puteaux, le site internet de la Ville indiquait les mesures prises, comme la mise à disposition de gels hydroalcooliques, un marquage au sol pour faire respecter les distances entre les votants, la mise à disposition de lingettes ou encore de gants.

L'équipe du candidat Emmanuel Canto (LREM), présente dans de nombreux bureaux de vote tout au long de la journée a réagi indiquant : « *la ville n'a pas mis en place le même dispositif partout. Ça a été parfois un peu arbitraire, mais ce n'est pas pour les critiquer, tout le monde a fait le maximum. Parfois les assesseurs avaient des masques, parfois non par exemple. Pareil pour les gants* ». D'ajouter pour tempérer « *Mais ce n'est pas une critique, il a manqué un protocole clair* ».

À Courbevoie, les bureaux de vote eux aussi étaient en manque de masque à mettre à disposition des citoyens et des assesseurs ou présidents de bureaux de vote. « *On n'avait pas de masques, on avait des gants, on avait du gel, c'est tout* » indique la Ville. À Nanterre, via un communiqué de presse, la candidate La France Insoumise a souligné : « *Nous avons constaté que les mesures de précautions n'étaient pas toujours suivies et parfois complètement incohérentes. Nous saluons le personnel de Mairie qui dans ce contexte difficile a veillé à la tenue de ce premier tour* ».

Des mesures qui n'ont pas suffi à convaincre les habitants à se déplacer en masse dans les bureaux de vote. Dans le département des Hauts-de-Seine, le taux de participation était de 39,44 % à 17 h contre 44,76 % à la même heure six ans plus tôt, lors des dernières élections municipales. Une baisse importante du taux de participation qui a touché Courbevoie, Nanterre et Puteaux.

Le taux de participation est passé à Puteaux de 64,19 % en 2014 à 50,43 %. À Nanterre, l'abstention a grimpé à 66,13 % alors que la participation était de 49,04 % six ans plus tôt. Même constat à Courbevoie où la participation n'a pas dépassé les 40 %, avec très exactement 38,37 % de participation contre 52,86 % en 2014.

À Puteaux, les candidats ont été partagés face à cette abstention. « *Je ne trouve pas ça très responsable et la sincérité du scrutin pourrait en être altérée, néanmoins à Puteaux ça vote plutôt bien par rapport au reste de la France,* a indiqué Francis Poezevar. *À 17 h, on est à 5 ou 6 points au-dessus de la moyenne de participation* ». Emmanuel Canto, lui évoque quelques regrets face à ces chiffres surtout après la longue campagne menée : « *Malheureusement, le faible taux de participation et le contexte général font que le score n'est pas à la hauteur de notre belle campagne et on le regrette* ».

Pour Alban Thomas (PS), tête de liste de Tous pour Courbevoie, une ville ou l'abstention est souvent un peu plus élevée que la moyenne lors des élections locales, « *c'est sans doute une des élections la plus importante pour la vie quotidienne des gens, ça touche à tous, ça touche aux enfants, à la voirie… C'est vrai que 38 % de participation, ça ne va pas* ».

Des propos plus retenus de Jacques Kossowski (LR), maire sortant de Courbevoie et candidat avec la liste Fiers d'être Courbevoisiens qui tweettait lundi après-

midi, « *À Courbevoie, la participation doit être saluée en dépit des circonstances exceptionnelles que la France connaît aujourd'hui. Plusieurs milliers d'électeurs se sont rendus aux urnes en respectant parfaitement les consignes* ».

Alban Thomas, présent dans un bureau de vote, expliquait le lendemain de l'élection, qu'il y « *avait vraiment ceux qui soit avaient moins peur, soit avaient peur mais venaient très tôt. Et puis après, on a vu la désertion à 14 h. Donc, c'est un contexte très particulier qui donne malgré tout quelques enseignements mais qui fragilise quand même beaucoup notre représentation* ».

Lors de son discours de victoire, le maire nanterrien Patrick Jarry a tout de même souligné : « *Cette situation tout à fait inédite rend d'autant plus méritoire la participation au scrutin de quelques 16 000 Nanterriennes et Nanterriens. Quel qu'ait été leur choix, je tiens à saluer leur esprit civique et leur sens de responsabilité* ».

Beaucoup d'élus ont donc remercié les électeurs les plus courageux mais aussi ceux qui sont venus tenir les bureaux de vote. « *Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur vote dès le premier tour dans ce contexte difficile. Merci aux bénévoles, aux fonctionnaires et à tous ceux mobilisés à nos côtés depuis des mois. Ensemble, poursuivons notre combat vers la victoire pour Courbevoie* » a réagi dans un tweet Aurélie Taquillain, candidate La République en marche à Courbevoie.

Dans les trois villes, les résultats définitifs ont été publiés dans la soirée de dimanche. Deux maires sortants ont été ainsi réélus dès le premier tour. Un objectif que s'était fixé, avant même le premier tour, la liste de Joëlle Ceccaldi-Raynaud. « *En 2014, on est passé au 1er tour, en 2015, on est passé au premier tour* » indiquait l'équipe en fin de journée dimanche. Avec 65,03 % des voix, la maire est donc réélue avec en tout 36 sièges au conseil municipal.

Deux maires réélus au premier tour

La maire a réagi avec joie à sa réélection lundi en fin de matinée en twittant : « *Le résultat des élections municipales confirme la qualité de notre travail au quotidien pour les Puteoliens et le sérieux de notre programme. Je suis fière de pouvoir continuer le travail engagé depuis des années avec mon équipe* ».

Du côté des futurs membres de l'opposition, la liste LREM d'Emmanuel Canto a récolté 15,02 % des voix, juste devant la liste de Vincent Dubail et Bouchra Sirsalane, comptabilisant 13,29 %, les deux listes ayant ainsi trois sièges au conseil municipal. Francis Poezevara lui termine avec 6,64 % lui permettant de s'assurer un siège dans l'opposition. « *L'équipe Ensemble pour Puteaux a trois élus au conseil alors on va continuer à travailler en profondeur pour porter nos idées* » a annoncé Emmanuel Canto le lendemain des résultats.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Pour le maire sortant Jacques Kossowski (LR), prêt à affronter son adversaire au second tour, « *Dans l'attente, la campagne est évidemment suspendue, car l'important est désormais la situation sanitaire* ».

À Nanterre, même résultat, le maire sortant Patrick Jarry a réussi à être réélu dès le premier tour avec 51,91 % des voix. Une victoire qu'il a fêté le soir-même entouré d'une cinquantaine de personnes, un direct de son discours étant retransmis sur les réseaux sociaux. « *Dans un contexte, marqué par la présence de huit listes, dont cinq listes classées à gauche, c'est un résultat magnifique dont nous pouvons être fiers* » s'est-il réjouit.

Derrière lui, avec 28,86 % des voix, soit huit sièges au conseil municipal avec ce premier tour, la candidate divers droite, déjà élue d'opposition lors du dernier mandat, Camille Bedin, qui fait un score quasiment similaire à celui de la précédente élection. Lundi, la conseillère municipale et tête de liste de Nanterre ensemble a réagi indiquant : « *Nous avons fait une très belle campagne mais les circonstances ont rendu la victoire trop difficile (68% d'abstention) : nous savions que notre chance de victoire résidait en grande partie chez les abstentionnistes qui, depuis si longtemps à Nanterre sont déçus de la politique* ».

Dans son communiqué de presse, Camille Bedin assurait son engagement pour Nanterre lors du prochain mandat « *Nous continuerons de nous battre pour proposer cette alternative, et je continuerai de rester fidèle aux habitants de notre ville. Je suis convaincue que nous avons tout pour réussir, un jour ou l'autre, pour les Nanterriens* ».

Les six autres listes nanterriennes ne dépassent finalement pas les 10 %. Seule la liste LREM d'Adam Oubuih réussit à prendre deux places au conseil municipal avec un score de 9,46 %. Le candidat a déclaré en fin de journée, « *Je suis évidemment déçu de mon score […] cette abstention a favorisé le maire sortant et les personnes bien connus, parce que je n'étais pas connu. J'ai lancé ma campagne à Nanterre il y a que trois mois, donc ça a favorisé les sortants et les personnes déjà en place* ».

La liste FI de Rossana Morain aura finalement récolté 3,69 % des voix. Dans un communiqué de presse, la candidate expliquait : « *Évidemment, le résultat est loin de ce que nous espérions et, quelles que soient les circonstances, nous devrons en tirer les leçons. Nous proposions un projet en rupture avec celui de la majorité actuelle. Force est de constater que nous n'avons pas su nous faire entendre des habitants* ». Elle a ensuite assuré être présente auprès des habitants « *dans la lutte contre la politique antisociale du gouvernement* ».

Derrière la France Insoumise, Fatia Bentot avec 2,05 % des voix, Faouzi Ahamada, 1,70 %, Laurent Strumanne, menant une liste d'extrême gauche avec 1,47 % et enfin une seconde liste d'extrême gauche de José Adrien Eloundou avec 0,70 % des voix.

Seuls les candidats de Courbevoie devront ainsi se soumettre à l'exercice du second tour. En tête, le maire sortant Jacques Kossowski (LR) qui arrive en tête avec 45,42 % des voix et qui a twitté : « *Je sais gré aux habitants de Courbevoie de la confiance qu'ils semblent vouloir continuer de m'accorder* ». Face à lui, son ancienne adjointe, Aurélie Taquillain (LREM) qui comptabilise 32,16 % des voix, twittant de son côté « *Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur vote dès le premier tour dans ce contexte difficile […] Ensemble, poursuivons notre combat vers la victoire pour Courbevoie* ».

Alban Thomas, tête de liste de Tous pour Courbevoie, liste arrivée troisième avec 9,38 % des voix estime que l'arrivée en tête du maire sortant est une faible victoire. « *Nous, ce que l'on voit, c'est que l'on voit un maire qui, c'est certain, a très bien résisté. Mais malgré tout, quand on prend les élections de 2014, avec son colistier Derambarsh, à eux deux en 2014, ils avaient fait 63 % des voix, ils descendent de 63 à 45* ».

De la baisse pour la liste de gauche qu'il menait, ayant récolté en 2014 environ 26 % des voix, l'ancien élu d'opposition regrette une « *division à gauche* » pour cette élection mais d'analyser « *néanmoins dans ces résultats à gauche, on trouve que je suis légèrement devant. On m'avait dit que j'étais tout seul, donc ça a montré que les électeurs validaient aussi l'importance d'un ancrage local, et l'importance d'un projet local. Je pense que les électeurs ont vu qu'on avait sans doute un des projets les plus aboutis de l'ensemble des candidats* ».

Alban Thomas, sans être à nouveau élu au conseil municipal et membre de l'opposition envisage la suite et se dit prêt « *pour d'autres aventures* » en conservant son lien avec les Courbevoisiens avec l'ambition de « *remettre la gauche à Courbevoie* ».

L'incertitude sur le deuxième tour

Derrière la liste de gauche citoyenne, la liste EELV menée par Ghizlaine Guessous. Sur Twitter, face à ses 9,28 % de voix, la candidate a simplement réagi en écrivant : « *Message à mon binôme, mes colistiers et colistières : Merci pour cette magnifique campagne pleine d'énergie, de dynamisme, d'innovation et de motivation autour de l'écologie politique* ». La dernière liste, celle de la candidate Rassemblement national, Floriane Deniau, a récolté 3,73 % des voix contre 7,37 % en 2014.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Nous on a eu des directives qui étaient les mêmes que tout le monde, à savoir demander aux gens de se tenir à un mètre les uns des autres, de prendre des gants s'ils le souhaitaient* » a indiqué la mairie de Courbevoie au lendemain du vote.

Pour cette ville, et comme dans d'autres des Hauts-de-Seine et de France, une question persiste. Un deuxième tour aura-t-il vraiment lieu dimanche 22 mars ou sera-t-il reporté ? Pour Alban Thomas, un report du second tour serait « *extrêmement baroque. Une élection c'est un tempo, d'avoir un deuxième tour très très loin du premier, ça n'aurait pas beaucoup de sens. Il y a d'autres solutions, tenir cette élection mais manifestement ce n'est plus d'actualité et ça paraîtrait complètement fou compte tenu des priorités sanitaires et c'est bien normal* ».

Pour le maire sortant, prêt à affronter son adversaire au second tour, « *Dans l'attente, la campagne est évidemment suspendue, car l'important est désormais la situation sanitaire et l'organisation des semaines à venir, tout à fait inédites* » a-t-il annoncé sur Twitter. La mairie de Courbevoie souligne lundi matin, « *Tout est prêt mais on sera obligé de se conformer aux directives nationales* ».

Dans les deux autres villes, les candidats, même sans prévision de second tour évoquent la possibilité de l'annulation des résultats ou encore de l'attente pour assurer leur validation. L'équipe de Joëlle Ceccaldi-Raynaud réagissait par exemple dimanche en indiquant : « *Et si certains sont élus au premier tour, comment annuler leur élection derrière ? Alors que tout se passe normalement là, il n'y a pas de problème dans les bureaux de vote, tout fonctionne* ».

Emmanuel Canto a ainsi déclaré lundi 16 mars au matin, « *Je pense que les élus du premier tour seront maintenus. Enfin, on verra ce que dira le président ce soir. Ce serait surprenant* ». L'attente est la même pour tous, élus, candidats mais aussi électeurs. Le Premier ministre a annoncé qu'une décision serait prise dans la journée de mardi concernant le deuxième tour dimanche soir.

Lundi dans la matinée, Emmanuel Macron a finalement annoncé qu'il prendrait la parole à 20 heures. En fin de journée, selon une information du *Figaro*, le premier ministre aurait proposé « *aux principaux chefs de partis et de groupes parlementaires* » un report du second tour au 21 juin 2020. Il aurait ainsi proposé « *de geler le premier tour des élections* ». De plus, selon les informations du *Figaro*, « *la France envisage également un confinement à l'italienne, comme cela a été préconisé par le conseil scientifique ce lundi* ».

HAUTS-DE-SEINE

Coronavirus : des mesures pour les étudiants, salariés et riverains

Depuis une semaine, le gouvernement a renforcé la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), en fermant tous les établissements scolaires et certains commerces.

À l'aide de deux allocutions, à deux jours d'écart, le président de la République, Emmanuel Macron et le premier ministre, Edouard Philippe ont annoncé des mesures supplémentaires contraignantes afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus, Covid-19, qui a contaminé depuis le mois de février plus de 5 423 personnes et tué 127 d'entre elles, en France selon les derniers chiffres de Santé publique France, au 15 mars. Dans les Hauts-de-Seine, au 12 mars, *Le Parisien* annonçait que 59 personnes étaient touchées par l'épidémie. Un bilan amené à évoluer d'ici la publication de cette édition.

Établissements scolaires fermés

Jeudi 12 mars, dans une allocution télévisée, Emmanuel Macron a maintenu le premier tour des élections municipales qui a ainsi pu se dérouler avec une forte abstention (voir dossier page deux, Ndlr), tout en ordonnant la fermeture *« et ce, jusqu'à nouvel ordre »* de toutes les écoles, les collèges, les lycées et les universités de France.

Deux jours plus tard, samedi 14 mars, c'est au tour du premier ministre de prendre la parole à 19 h 30. Dans son discours, Edouard Philippe annonce le passage au stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie entraînant pour l'ensemble des commerces qualifiés de *« non-essentiels »*, les restaurants, les bars ou encore les discothèques, la fermeture jusqu'à nouvel ordre, dès minuit.

Si des rumeurs circulent sur la mise en place prochaine d'un confinement général de la population française d'ici quelques jours, les différents établissements d'enseignements se sont organisés pour faire face à ces fermetures. Le Département des Hauts-de-Seine, les communes de Nanterre, Puteaux et Courbevoie et l'établissement public aménageur du quartier d'affaires, Paris La Défense, ont également énoncé les dispositions prises par leurs services.

Suite aux mesures prises par le gouvernement les 12 et 14 mars derniers, le quotidien des habitants, salariés et étudiants du quartier d'affaires est chamboulé depuis lundi. Tous les établissements scolaires et les universités sont fermés sur décision d'Emmanuel Macron. Samedi, à minuit, c'était au tour des commerces non alimentaires, des restaurants, des boites de nuit et bars, de baisser le rideau après l'annonce quelques heures plus tôt du premier ministre, Edouard Philippe.

La préfecture des Hauts-de-Seine a ainsi publié dimanche un arrêté transposant les mesures de lutte contre la propagation du virus, lesquelles seront en vigueur jusqu'au 15 avril prochain. *« Tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 100 personnes est interdit sur le département des Hauts-de-Seine »*, prévient l'article 1er de cet arrêté. Désormais, seuls les commerces et magasins alimentaires, les pharmacies, les banques, les stations-services et les kiosquiers ont le droit d'ouvrir boutique.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Depuis lundi, les 45 000 étudiants qui sillonnent habituellement le parvis et l'esplanade de la Défense poursuivent leurs études à distance.

Le Département des Hauts-de Seine a également pris ses dispositions *« suite à l'entrée dans le stade 3 de l'épidémie de coronavirus, [...] avec pour objectifs d'assurer le fonctionnement des services publics essentiels en situation de crise sanitaire, et de protéger au maximum les usagers et les agents »*. Dans un communiqué publié dimanche 15 mars, le Département a annoncé que *« certains collèges pourront accueillir dès lundi matin les enfants des personnels de santé du territoire afin de faciliter leur mobilisation »*.

À la Défense, même combat. Nombreux sont les usagers qui ne sont pas revenus dès dimanche au sein du quartier d'affaires. Car la majeure partie des boutiques des centres commerciaux du Cnit et du Westfield Les 4 Temps n'ont pas ouvert leurs portes depuis dimanche. Ce jour-là, Paris La Défense, l'établissement public aménageur et gestionnaire du quartier d'affaires a activé son *« Plan de Continuité de l'Activité à compter du lundi 16 mars 2020 »*.

Restaurants et bars à l'arrêt

« L'établissement met la majorité de ses collaborateurs en télétravail afin de limiter leurs déplacements et favoriser la distanciation sociale souhaitée par les autorités sanitaires, prévient le communiqué de Paris La Défense. *Seuls les agents du pôle Sécurité, et en particulier du PC sécurité, continueront d'assurer leur mission sur le site, afin de garantir la continuité du service public »*.

Au sein du quartier d'affaires le télé travail est ainsi de mise à la demande de la directrice générale de Paris La Défense, Marie-Célie Guillaume qui prévient que *« les accès à la dalle vont être fortement réduits [… et que] toutes les animations et opérations commerciales sur l'espace public sont annulées. »*

Des plans de continuité activés

Depuis lundi, les 45 000 étudiants qui sillonnent habituellement le parvis et l'esplanade de la Défense poursuivent leurs études à distance. *« Les formations seront donc dispensées en ligne [...] grâce à notre outil Adobe Connect,* explique la communication de l'Ileri, l'Ecole des relations internationales, située dans le quartier Boieldieu. *Cet outil permet au professeur d'animer une classe (jusqu'à 100 étudiants) tout en gérant des chats/partage de documents, possibilité d'exposés etc... »*

Même son de cloche pour les écoles de commerces Skema Business School qui indiquent que *« tous les étudiants de Skema [du campus] de Paris-La Défense pourront suivre leurs cours et passer des examens en ligne »*. Comme lors des grèves contre la réforme des retraites en décembre 2019 et début janvier 2020, l'enseignement supérieur fait face grâce au digital.

« Nous mettons tout en œuvre pour garantir autant que possible la continuité pédagogique des cours, grâce notamment aux outils digitaux avec lesquels les étudiants et les enseignants sont familiarisés », annonce ainsi le Pôle universitaire Léonard de Vinci (Pulv). Si l'Iéseg est en train de revoir les modalités de sélection de ses futurs élèves pour l'année prochaine, l'Ileri assure que son *« concours d'entrée de ce jeudi 19 mars se tiendra également à distance »*.

À l'Université Paris Nanterre, un communiqué signé du président, Jean-François Balaudé, indique la marche à suivre : *« Afin de garantir la continuité pédagogique, les équipes pédagogiques de l'université vont mettre en œuvre des enseignements à distance »*, ajoutant que les *« modalités de ceux-ci seront précisées par les enseignants et les composantes dans les jours à venir »*.

Le rectorat de Versailles, qui gère l'ensemble des établissements du primaire et du secondaire dans les Hauts-de-Seine a également pris des mesures pour que l'enseignement se poursuive le mieux possible malgré la fermeture des écoles, collèges et lycées du pays depuis lundi. *« Nous allons mettre en place un vrai programme d'enseignement »*, explique à *La Gazette* Dominique Fis, directrice académique des services départementaux de l'Éducation Nationale dans les Hauts-de-Seine.

De la mise en place du dispositif, Dominique Fis détaille les différentes étapes : *« Ce qui a été demandé à toutes les communes et on s'y est mis de manière accélérée, on a vérifié qu'on avait bien les coordonnées de toutes les familles »*. Si ce travail peut être *« fastidieux »* pour les écoles maternelles et primaires, il est simplifié *« pour les collèges et les lycées, grâce aux Espaces numériques de travail [ENT] »*, précise la directrice.

Quant aux outils, le rectorat compte recourir à plusieurs outils numériques. *« On a le CNED, de la grande section à la fin du lycée avec des supports intitulés Ma Classe à la maison et il y a également pour les plus grands Ma classe virtuelle »*, détaille Dominique Fis de ces outils à utiliser en complément de ce qui est transmis par les professeurs. *« Le but n'est pas tant de donner du travail mais aussi qu'il y ait de l'interaction , »* explique-t-elle.

Vers le confinement ?

Les villes ont également pris des mesures notamment pour aider les personnels de santé et favoriser la garde de leurs enfants. À Courbevoie, la mairie indique que des structures seront ouvertes pour accueillir les enfants en priorité ceux du personnel soignant. Toutes les informations sont mises à jour quotidiennement sur le site internet de la Ville. La Ville invite également les lycéens qui le peuvent à proposer leur service de garde d'enfants. Des dispositifs similaires ont été mis en place à Puteaux et Nanterre.

Si la fermeture des établissements scolaires et universitaires, tout comme celle des commerces non essentiels a été actée, la présence nombreuse des Français dans la rue dimanche pourrait pousser le gouvernement à revoir sa copie. Une mesure plus contraignante d'ici à la fin de la semaine pourrait être mise en place, le confinement ou la mise en quarantaine d'une ou plusieurs régions (mesure qui n'a pas encore été prise à l'heure de l'écriture de ces lignes, lundi 16 mars 2020).

J.Pastor

En bref

HAUTS-DE-SEINE

Le Département bientôt « *Terre de Jeux 2024* » ?

Le Département des Hauts-de-Seine pourrait obtenir le label « Terre de Jeux 2024 » avant d'accueillir dans plusieurs de ses stades ou gymnases les Jeux olympiques de Paris en 2024.

Fin avril, la convention pour obtenir le label « *Terre de Jeux 2024* » sera étudié par l'Assemblée départementale. Du label, le communiqué du Département résume, « *dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants* ».

« Sport ouvert à tous »

Pour l'obtention du label, le Département mettra donc en place des mesures notamment pour favoriser le « *sport ouvert à tous* », soutenir le « *mouvement sportif associatif* » ou encore permettre un accès aux infrastructures plus faciles. En 2024, lors des Jeux olympiques et paraolympiques, plusieurs équipements sportifs du Département, notamment la Paris La Défense Arena ou encore au stade Yves du Manoir accueilleront les compétitions ou les entraînements des athlètes.

En image

LA DEFENSE Des tulipes contre le cancer sur le parvis

Le Lions club s'est installé sur le parvis de la Défense entre mardi 10 et vendredi 13 mars pour récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. S'il était possible de faire du vélo pour générer des dons, ce sont les tulipes jaunes mises en vente qui avaient du succès mercredi 11 mars, pendant la pause déjeuner. « *Et le miel, on n'en a déjà plus ! Rupture de stock !* », assure une bénévole présente sur le stand, alors que deux employées de la tour PB6 achètent un sac de tulipes. L'association, en partenariat avec l'Institut Marie Curie, a installé d'autres stands notamment à la gare Saint-Lazare.

En bref

HAUTS-DE-SEINE

Un concours pour valoriser le design et l'architecture

Le Département lance le premier concours « *Hauts-de-Seine shop & design* » en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'à mi-avril.

Cinq domaines d'activités

« *Vous êtes commerçant, franchisé ou responsable de magasin ? Vous avez créé ou rénové votre boutique depuis moins de 3 ans et misé sur le design ?* interroge la Chambre de commerce et d'industrie sur son site internet. *Participez au premier prix « Hauts-de-Seine Shop & Design » et augmentez votre notoriété !* ».

La participation est gratuite et ouverte à tous, les candidatures seront ainsi ouvertes jusqu'au 15 avril. Le dossier est disponible et téléchargeable sur le site internet de la Chambre de commerce. « *Le concours récompensera les meilleurs projets d'aménagement réalisés ces trois dernières années, que ce soit avec l'appui de designers, architectes, avec des aménageurs de lieux de vente, avec des équipes de conception interne aux enseignes, ou encore par les commerçants eux-mêmes* » résume le Département qui détaille les cinq catégories et domaines d'activités jugés.

ESPLANADE NORD

Projet Hermitage : Paris La Défense se défend face à l'investisseur Russe

L'établissement public aménageur du quartier d'affaires ne compte pas se laisser faire et a répliqué après la mise en demeure du groupe Hermitage concernant la construction des tours du même nom.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

De plus, selon Business Immo, Paris La Défense aurait déjà refusé une prorogation du protocole en 2018 symbolisé par « *notamment le retrait des tours jumelles de la maquette du quartier d'affaires* ».

La bataille continue entre le groupe Hermitage et l'établissement public aménageur du quartier d'affaires Paris La Défense. Dans un courrier dévoilé par le média spécialisé *Business Immobilier*, Paris La Défense a répondu à la mise en demeure du groupe immobilier Hermitage de l'investisseur russe Emin Iskenderov.

Paris La Défense remet en cause le protocole cité à de nombreuses reprises par le groupe Hermitage dans sa mise en demeure et signé en 2010. Le promoteur n'ayant pas présenté de garantie financière suffisante, l'établissement public le considère comme « *éteint* » selon le média spécialisé et refuserait ainsi de se soumettre au paiement des indemnités évoquéS par le groupe Hermitage.

Les tours Hermitage verront-elles vraiment le jour ? La réponse à cette question semble plus floue que jamais. Le projet imaginé et soutenu par le promoteur Russe Emin Iskenderov, à la tête du groupe Hermitage semble de plus en plus enlisé, les acteurs du projet gardant leur position. Dans un article publié en exclusivité par le média spécialisé *Business Immo*, un courrier de Paris La Défense en réponse à la mise en demeure a été dévoilé.

Le groupe Hermitage avait effectivement dévoilé avoir mis en demeure l'établissement public aménageur du quartier d'affaires le 19 février dernier (voir notre édition du mercredi 11 mars 2020). Le groupe immobilier réclamait que Paris La Défense respecte le protocole relatif au projet de 2010 et les avenants rédigés en décembre 2011 parlant d'indémnités pouvant s'élever à plus d'un milliard d'euros en cas de non-respect.

Paris La Défense a ainsi répondu estimant que ce protocole n'a plus de valeur. « *L'EPA estime que le protocole qui liait l'aménageur à Hermitage est éteint depuis le 30 juin 2018 faute du versement d'une indemnité d'immobilisation de 30 M€ au bénéfice de l'établissement en quatre versements* » indiquait ainsi *Business Immo* jeudi 12 mars.

Mise en demeure en février

Dans son courrier, Paris La Défense indiquait ainsi : « *Cette indemnité n'a pas été acquittée selon l'échéancier initialement convenu, ni selon ceux ultérieurement revus et acceptés par les parties* ». En réponse, le groupe Hermitage avance que ce montant ne doit être payé qu'après la signature des promesses de vente qui pose encore problème.

Un protocole non prorogé

Le courrier de Paris La Défense explique ainsi que le protocole renouvelé à de nombreuses reprises depuis 2010 ne serait plus valable même si « *l'échéance serait le 19 juin 2020 selon Hermitage* ». Pour l'établissement public, « *Aux termes de l'avenant n°1 du 7 décembre 2011, la date limite de signature a été fixée au 30 juin 2013. Étaient néanmoins prévues des possibilités de reports annuels de cette échéance (…) sans que les reports successifs ne puissent amener la validité du protocole au-delà d'une durée de dix ans à compter de sa signature, soit au-delà du 19 juin 2020. Cette date du 19 juin n'est ainsi pas le terme contractuel, mais la date butoir après laquelle tout report du protocole n'est pas envisageable* ».

De plus, selon *Business Immo*, Paris La Défense aurait déjà refusé une prorogation du protocole en 2018 symbolisé par « *notamment le retrait des tours jumelles de la maquette du quartier d'affaires* ». De son supposé silence reproché par le promoteur dans la mise en demeure et la lettre qui y était jointe, Paris La Défense dénonce la « *mauvaise foi* » du promoteur.

Selon *Business Immo*, « *L'établissement lui répond par l'absence de mise en œuvre d'un certain nombre d'actions ou encore le non-respect des engagements contractuels et de la parole donnée* ». Parmi les raisons évoquées dans le courrier : « *La résistance d'Hermitage SAS au paiement ainsi que ses revirements constants de position sont le signe de sa mauvaise foi évidente* », le site spécialisé évoquant notamment une promesse de vente « *avortée* », « « *du fait d'Hermitage* » *qui n'aurait pu mettre à disposition, sur un compte domicilié en France, un dépôt de garantie de 6 M€ selon Paris La Défense* ».

Promesse de vente avortée

Des indemnités s'élevant à plus d'un milliard d'euros évoquées par le groupe Hermitage dans sa mise en demeure, Paris La Défense résume dans son courrier que la faute revient au groupe immobilier qui n'a « *jamais démontré sa capacité à réaliser [le projet], ni techniquement, ni financièrement* » . Pour eux la demande d'indemnisation est étonnante puisqu'elle témoigne de « *l'empressement affiché (…) de signer dans des délais non réalisables une promesse, sous peine, à défaut, d'obtenir une indemnisation de plus de 1 Md€* ». ●

A.Daguet

Brèves de dalle

Dans un communiqué de presse du vendredi 13 mars, partagé sur le site internet de la ville, le maire de Courbevoie a réagi à l'allocution télévisée du président de la République. Il indiquait alors « *À Courbevoie, j'ai réuni ce matin l'ensemble des directeurs concernés par cette situation sanitaire exceptionnelle. Elle commande humilité, discipline et esprit de solidarité* ». Le maire sorti en tête du premier tour des élections municipales, en attente de la décision du maintien du deuxième tour, a ensuite expliqué avant que de nouvelles mesures soient prises : « *Dans l'attente, je demande à chacun de bien vouloir se conformer aux consignes les plus élémentaires rappelées hier par le président de la République : se laver très régulièrement les mains, avec du savon ou des solutions hydro-alcooliques, ne pas se serrer la main ou se faire la bise pour se saluer, tousser dans son coude… ».* Pour Jacques Kossowski (LR), la situation était inédite, il écrivait donc j'« *exhorte chacun d'entre nous à faire preuve d'esprit de responsabilité. Nous sommes tous mobilisés pour rendre cette période la moins pénible et anxiogène possible, cela passe par l'esprit citoyen de chacun d'entre nous* ». Le lendemain et surlendemain, samedi 14 et dimanche 15 mars, beaucoup de Français étaient encore dans les rues pour voter mais surtout pour profiter de l'arrivée des beaux jours.

Juste avant les élections municipales, la ville de Courbevoie a été sanctionnée pour « *défaut d'investissement dans les logements sociaux* » selon la loi SRU annonçait l'élu d'opposition et candidat au premier tour des élections municipales Alban Thomas (PS, liste Tous pour Courbevoie). Il expliquait ainsi : « *Comme chaque année, le préfet des Hauts-de-Seine a publié le 21 février 2020 les arrêtés constatant la progression du nombre de logements sociaux dans chacune des villes du département et fixant le cas échéant les pénalités -dites « SRU »- sanctionnant le non-respect de l'atteinte de l'objectif légal de 25% de logements sociaux* ». Pour Courbevoie qui possède tout de même 22,1 % de logements sociaux, le couperet est alors tombé. « *Courbevoie écope de la seconde amende la plus élevée avec 840 757 euros de pénalités (en hausse de 8% par rapport à 2019)* » précise le communiqué de presse. D'expliquer ensuite les raisons de ces pénalités élevées, « *Une fois de plus, le maire de Courbevoie Jacques Kossowski se distingue défavorablement par une mauvaise gestion de l'argent public. Il suffisait à la ville d'investir 840 000 euros de plus dans des programmes de construction de logements sociaux pour que cet argent soit utile aux Courbevoisiens et ne s'évapore pas en pénalités* ». Alban Thomas regrette également ce manque d'investissement face aux « *41 002 familles* » en demande de logements sociaux dans la commune.

LA DEFENSE

Total renouvelle son bail dans la tour CBX

Le groupe pétrolier qui occupe déjà une partie de la tour CBX renouvelle son engagement pour les bureaux déjà occupés et en louant 3000 m² supplémentaires.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La tour CBX, anciennement appelé Dexia, rénovée il y a près de quatre ans avait été racheté par trois fonds d'investissement sud-coréens par le biais du groupe Hines en 2019.

« *Total signe son extension et son ré-engagement dans CBX* » annonçait le média spécialisé Business Immo sur son site internet jeudi 12 mars, ajoutant, « *Hines France, agissant en sa qualité d'asset manager pour le compte d'investisseurs coréens, annonce une consolidation du groupe Total dans l'immeuble CBX* ». Les salariés de Total et de sa filiale Total solar vont donc continuer à occuper près de 4500 m² de la tour.

« *Le groupe s'installera également sur deux nouveaux étages, libérés par Saint-Gobain, et prendra donc à bail 3000 m² de bureaux supplémentaires* » a ajouté le média spécialisé CFNews Immo & Infra.

La tour CBX, anciennement appelée Dexia, rénovée il y a près de quatre ans avait été racheté par trois fonds d'investissement sud-coréens par le biais du groupe Hines en 2019 (voir notre édition du 4 juillet 2019). En tout, la tour fait 43000 m² dans lesquels sont installés des entreprises comme le Biogen, spécialisée dans la lutte contre les maladies neurologiques graves ou encore la société de conseil Bearingpoint.

En bref

LA DEFENSE

Un job dating pour les métiers de la banque

Le CFPB-Ecole supérieur de la banque devrait organiser deux job dating dans les prochaines semaines pour les étudiants en licence professionnel et master.

Des séances de coaching

Sur son campus de la Défense, dans la tour Atlantique, le centre de formation de la profession bancaire (CF PB)- Ecole supérieure de la banque a prévu deux job dating les samedi 21 mars et 18 avril. « *Ces événements se dérouleront dans le cadre de la campagne vlternance qui vise à pourvoir les plus de 500 postes que les banques d'Ile-de-France ont commandées au CFPB-Ecole supérieure de la banque pour la prochaine rentrée* » indique le communiqué de presse.

De 10 h à 17 h, « *les participants de ces Job dating pourront rencontrer individuellement les entreprises bancaires qui recrutent* ». Des séances de coaching à distance peuvent être organisés sur inscription sur le site internet cfpb.fr pour se préparer au mieux à la journée. Pour l'instant maintenu (lundi 16 mars), la date du premier job dating pourrait être repoussé en fonction des évolutions des mesures concernant la lutte contre le coronavirus.

LA DEFENSE

Tour Alto, fin des travaux et commercialisation à venir

Dans une interview au média spécialisé Businessimmo, la présidente France de LaSalle Investment qui gère l'investissement autour du projet a annoncé les prochaines étapes pour le grand projet Alto.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *C'est un projet ambitieux, innovant et surtout le reflet de notre conviction de vouloir voir le quartier de la Défense plus urbain et plus vivant* » rappelle Beverly Kilbride, présidente France de LaSalle Investment

« *La livraison de la tour sera prévue pour la mi-année, donc, c'est à ce moment-là, que la commercialisation sera vraiment lancée. Entre temps, on est très focalisé sur la construction* » a indiqué dans une interview au média spécialisé Business Immo, Beverly Kilbride, présidente France de LaSalle Investment, spécialisé dans la gestion des investissements immobiliers et en charge de la tour Alto.

« Des plateaux flexibles, modulables »

Des futurs occupants, la présidente de LaSalle Investment détaille : « *C'est une tour qui est tout à fait flexible et adapter à un monolocataire, mais aussi multilocataire* ». La tour étant constituée de 37 étages « *qui vont avoir des plateaux flexibles, modulables* » sera accompagnée par différents services pour les occupants.

« *La tour Alto, c'est 51000 m² en construction à la Défense. C'est un projet dans la dynamique du Grand Paris. C'est un projet ambitieux, innovant et surtout le reflet de notre conviction de vouloir voir le quartier de la Défense plus urbain et plus vivant* » rappelle du projet de la tour Alto Beverly Kilbride. L'épidémie actuelle de coronavirus qui touche la France pourrait avoir un impact sur la poursuite des travaux et donc les prochaines échéances.

LA DEFENSE

Un bon démarrage pour les food trucks du parvis

Les camions-restaurants de la dalle faisaient leur retour le 9 mars dernier dans le quartier d'affaires. Les restaurateurs étaient très heureux de leurs premiers jours.

Depuis le lundi 9 mars, Paris La Défense, organisme public gestionnaire du quartier d'affaires, a rouvert la dalle de la Défense aux food trucks. Jusqu'en décembre prochain, ce sont 20 camions-restaurants différents qui s'installeront chaque midi à divers endroits stratégiques de la dalle. Mercredi 11 mars dernier, alors que le temps était plutôt clément, les gourmands se pressaient et formaient de longues queues devant certains camions.

« *On a fait un peu plus d'une cinquantaine de plats alors qu'il n'est même pas 13 h* », se félicite Erwan Goubin, gérant du food truck spécialisé dans la cuisine coréenne Kimpop. « *Après c'est la première semaine, donc il faudra voir dans le temps* », explique-t-il encore, alors que son camion est stationné à proximité de la porte de Paris du centre commercial Westfield les 4 Temps.

Comme ses confrères, il est présent plusieurs fois par semaines à des endroits différents de la dalle. « *On fait une rotation, c'est en moyenne deux fois par semaine. Et on tourne entre ici, l'Arche, le bassin Takis et le cours Valmy* », indique-t-il. Le planning annonçant la présence des food trucks aux différentes places de la Défense est d'ailleurs disponible sur le site de Paris la Défense dans la rubrique actualités.

Franc succès

Face à la grande Arche, ce sont deux camions-restaurants qui se sont installés mercredi 11 mars. Une longue file de gourmands attend patiemment son tour face au stand d'Aji Dulce, spécialisé dans les recettes traditionnelles des régions du Venezuela. À côté moins de queue, mais le succès semble aussi avoir été au rendez-vous pour Chéfred et ses galettes bretonnes faites maison.

« *Ça se passe super bien,* se réjouit ainsi Frédéric Gevrey, le gérant du camion-restaurant. *La prochaine fois je ferais plus de champignons, il n'y en a plus !* » Le Breton note tout de même que l'emplacement face à l'Arche et en plein vent n'est pas des meilleurs. « *Par contre, il y a beaucoup de vent sur cette esplanade, franchement avec les auvents du camion j'ai eu peur. On a cru qu'on allait s'envoler* », plaisante-t-il.

Si pour Erwan Goubin et Frédéric Gevrey les premiers jours se sont bien déroulés, il reste à voir si le succès de l'installation perdurera dans le temps. « *Il faut voir dans quelques semaines et repérer si les gens aiment et reviennent* », explique le très énergique Frédéric Gevrey. « *On voit déjà certains clients contents de leur première expérience qui reviennent avec des collègues,* se félicite de son côté Erwan Goubin. *C'est très bien, notre nombre de clients augmente* ».

Cette joie était cependant sans compter sur les restrictions prises pour lutter contre le corovavirus, alors qu'un bon nombre d'employés de la Défense sont maintenant en télétravail. Paris La Défense a cependant annoncé sur son site dimanche 15 mars que les food trucks étaient « *autorisés à poursuivre leur activité de vente alimentaire à emporter* ». L'organisme gestionnaire précisait cependant que cette décision était prise « *jusqu'à nouvel ordre* » alors que de nouvelles mesures sanitaires étaient attendues lundi 16 mars au soir.

E.Taillandier

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *On fait une rotation, c'est en moyenne deux fois par semaine. Et on tourne entre ici, l'Arche, le bassin Takis et le cours Valmy* », indique le gérant d'un camion-restaurant.

LA DEFENSE Des alternatives pour favoriser la lecture

Face à la faible présence de librairies, autre que Cultura et la Fnac, les mairies, riverains et associatifs à proximité du quartier d'affaires se mobilisent pour favoriser la pratique de la lecture.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

À Nanterre, la librairie El Ghorba mon amour, a ouvert ses portes jeudi 12 mars dernier situé à côté des Provinces Françaises et de la gare SNCF Nanterre Université.

Se fournir en livres à la Défense et dans les villes alentours de Puteaux, Courbevoie et Nanterre n'est pas forcément évident. Il y a très peu de librairies de proximité en dehors des deux géants de l'offre culturelle présents dans les centres commerciaux de la Défense, le Cnit et le Westfield Les 4 Temps, la Fnac pour l'un, Cultura pour l'autre.

Pouvoir lire une bande-dessinée, un roman ou un manga demande alors un budget important, chose qui n'est pas à la portée de tous. Pour y remédier, les riverains et les municipalités ont déployé un réseau de boites à livres en libre service sur leur territoire respectif, les passants pouvant y déposer et prendre des livres gratuitement.

À Nanterre, deux associatifs ont monté un projet de librairie indépendante. Elle a ouvert dans le quartier des Provinces françaises le 12 mars dernier. El Ghorba mon amour a pour objectif de créer du lien pour les habitants du quartier avec des rencontres organisées autour du livre qui toucheront autant les étudiants que les habitants des quartiers de Nanterre.

Des boîtes à livres solidaires

Obtenir et lire des livres quand l'on vit à proximité du quartier d'affaires peut s'avérer coûteux. En dehors des rayons de la Fnac au Cnit et du Cultura du Westfield Les 4 Temps, il existe peu de librairies implantées dans les quartiers des villes limitrophes de la Défense, Puteaux, Courbevoie et Nanterre.

Un désert en matière de libraires

Pour favoriser la lecture, les trois municipalités ont mis depuis cinq ans en place un réseau de librairies urbaines et solidaires auto-alimentées par les riverains, les boites à livres. Le concept est simple, n'importe qui peut, dans cette boite munie de vitres, laisser un ou plusieurs livres et prendre celui ou ceux qui lui semblera intéressant à découvrir ou redécouvrir.

À proximité directe du quartier de la Défense, deux boites à livres ont été installées, l'une d'elle se situe place des Saisons, à Courbevoie « *Je viens régulièrement voir si un livre m'intéresse,* explique Pierre, la trentaine qui habite dans le quartier. *J'ai pu lire une bonne dizaine de livres au total, j'ai même pu découvrir le Rouge et le Noir de Stendhal présent dans la boite à livre* ».

De cette petite installation également présente dans le quartier Boieldieu à Puteaux, Irène en est également satisfaite. «*J'ai pu me débarrasser de nombreux livres qui prenaient la poussière chez moi,* raconte la retraitée. *J'ai découvert pas mal de livres déposés par les gens du quartier dans la boite à livre.* » Ce procédé permet la circulation gratuite de dizaines de livres entre les usagers des quartiers où sont implantés le dispositif.

À Nanterre, un dispositif similaire a été mis en place il y a quelques années de cela. Au total, cinq boites à livres sont accessibles 24 h sur 24 h dans la communes, et une quinzaine d'autres présentes sur les sites municipaux viennent compléter le réseau de lecture pour les Nanterriens. Car la ville comptait depuis de nombreuses années uniquement une librairie installée dans le centre-ville.

Face à la désertification, et l'envie de créer du lien social autour du livre, Halima M'Birik et Elsa Piacentino ont franchi le cap de l'association à l'entrepreneuriat en créant un projet local de librairie, installée entre les Provinces françaises et la gare Nanterre-Université. À Nanterre, la librairie El Ghorba mon amour, « *l'exil* » en arabe, en référence aux luttes de l'immigration à Nanterre, a ouvert ses portes jeudi 12 mars dernier.

« *Le projet s'est lancé en 2012,* explique Halima lors de l'ouverture de la boutique. *En tant qu'acteurs associatifs du quartier, on a remarqué qu'il manquait un lieu fédérateur entre les quartiers et l'université* ». Dans une optique de création de lien social entre les différents habitants du quartier, les deux jeunes femmes souhaitent que leur « *librairie ne soit pas uniquement un point de vente* ».

Une nouvelle libraire à Nanterre

Dans un esprit de proximité avec les Nanterriens, une page de financement participative a même été lancée, rencontrant un franc succès. 9 330 euros ont été récoltés sur les 7 000 euros fixés comme objectif. « *Nous allons organiser des soirées, des rencontres, des projections pour que la librairie soit liée au territoire dans lequel on s'inscrit* », prévoit aussi Elsa.

E.Taillandier

LA DEFENSE L'enseignement grâce aux master class au pôle Léonard de Vinci

Pour en apprendre plus notamment sur les métiers du marketing digital, le pôle Leonard de Vinci organise de nombreuses master class avec les étudiants.

Dans le cadre du du bi-cursus Digital marketing & Data analytic (DMDA), les étudiants ont accès à de nombreuses master class. Selon le communiqué de presse de l'école de management Léonard de Vinci (EEMLV) et de l'Institut de l'internet et du multimédia (IIM) Léonard de Vinci, ces masters class sont « *plébiscitées par les étudiants et les alternants en double diplôme EMLV IIM* ».

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *L'ambition du DMDA est de former des managers « hybrides » disposant de compétences fortes dans l'élaboration de stratégies digitales, mais aussi de solides bases de développement, recherchées activement par les entreprises* » indique le communiqué de presse. Des trois objectifs des master class, les écoles décrivent, « *consolider l'ancrage professionnel […] présenter les nouveaux métiers […] mettre en perspective les enjeux du Master pour l'employabilité et la professionnalisation des alternants et des étudiants* ».

« Consolider l'ancrage professionnel »

Pour le moment, l'établissement est fermé face à l'épidémie de coronavirus. Mais, lorsque les cours pourront être à nouveau assurés, « *Les étudiants friands de ce type de formats, sont très enthousiastes. Ces master class devraient donc encore se multiplier* » conclut le communiqué de presse.

« *Les étudiants friands de ce type de formats, sont très enthousiastes. Ces Master Class devraient donc encore se multiplier* » conclut le communiqué de presse.

HAUTS-DE-SEINE Le stationnement rendu gratuit pendant les prochains jours

Face à l'épidémie de coronavirus et des nombreuses mesures prisent par le gouvernement pour essayer de lutter contre, les communes rendent le stationnement gratuit.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

La mairie indique donc « *Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, le stationnement sur voirie sera gratuit à Courbevoie à compter de lundi 16 mars, jusqu'à nouvel ordre* ».

À Courbevoie et Nanterre, les recommandations, les conseils et les mesures sont nombreuses face à l'évolution du coronavirus aussi appelé Covid-19. Ainsi, après de nombreuses communes d'Ile-de-France, les villes ont décidé de rendre gratuit le stationnement des riverains. Le site internet de Nanterre annonce ainsi : « *À partir du 16 mars, mise en oeuvre de la gratuité du stationnement réglementé au niveau des zones résidentielles* » avec une exception pour les rues Maurice Thorez et Henri Barbusse qui « *restent en zone rouge afin de permettre l'accès aux commerces de bouche du Centre* ».

À Courbevoie, la décision est similaire. La mairie indique donc « *Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, le stationnement sur voirie sera gratuit à Courbevoie à compter de lundi 16 mars, jusqu'à nouvel ordre* » sans exception annoncée. Pour la Ville de Nanterre, « *Cette mesure vise à accompagner les mesures de confinement et à faciliter au mieux la vie quotidienne des usagers* ». Puteaux pourrait suivre également cette décision en l'annonçant dans la journée ou les prochains jours.

Votre territoire est **unique**, offrez-lui **une solution personnalisée en propreté**

COLLECTE · PROPRETÉ · TRI ET VALORISATION · SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

Crédits photos : Getty images

welcom

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

NANTERRE Malgré les témoignages accablants, elle défend son compagnon violent

Une jeune femme, victime de violences conjugales, a défendu son compagnon mardi 3 mars dernier à Nanterre, et ce malgré le témoignage d'une voisine qui l'avait vu la frapper violemment.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Si elle nie les faits le 3 mars dernier face au tribunal de Nanterre, il n'en a pas été de même lors de son audition par la police, ce qui laisse les magistrats perplexes.

Sa meilleure avocate a été sa victime. Un homme de 27 ans a été condamné à de la prison ferme mardi 3 mars dernier, par le tribunal de Nanterre. Accusé de violences conjugales, de violences et de conduite sans permis, il avait pourtant été défendu par sa compagne, sa victime. Mais le témoignage accablant d'une voisine, elle aussi blessée durant les faits, a bien plus convaincu le tribunal.

« C'est à cause de moi »

Dans la nuit du 28 au 29 février, l'homme a en effet été surpris alors qu'il était violent envers sa compagne, sur un parking à proximité de l'université à Nanterre. La voisine, témoin de la scène, a réagi et a aussi été blessée et agressée par l'homme, passablement ivre, alors qu'il tentait de fuir en voiture.

« *C'est à cause de moi, je l'ai mordu* », assure la jeune femme assise sur le banc des victimes. Dans la nuit du 28 au 29 février, une femme l'a aperçue alors qu'elle était violentée par son compagnon, sur un parking près de l'université. « *Elle a vu une jeune femme avec le visage plein de sang et un homme la frapper avec une portière de voiture à plusieurs reprises* », lui fait pourtant remarquer le président de séance en citant l'audition de la témoin.

Prison ferme

Cette dernière, absente le 3 mars, s'est vue prescrire quatre jours d'incapacité totale de travail (ITT) après avoir aussi été blessée par le prévenu, alors qu'elle tentait de protéger l'autre victime. Pourtant, au tribunal de Nanterre, la compagne du suspect nie avoir été « *frappée, mordue, giflée et bousculée* » ce soir-là. Le prévenu dans le box des accusés ne dit pas un mot, expliquant ne pas comprendre les questions. Il s'exprime pourtant en bon français.

Sa compagne, de son côté, s'évertue à le défendre, trouve des explications à tous les faits qui lui sont reprochés, et explique qu'ils attendent un enfant. « *Il y avait du sang parce que j'ai saigné du nez* », confie-t-elle par exemple au tribunal. « *Mais, un autre témoin a entendu des cris* », lui rétorque le magistrat. « *C'est vrai que l'on s'est accroché alors, il y a certainement eu du bruit* », assure-t-elle, minimisant constamment les faits pour lesquels un médecin lui a pourtant prescrit quatre jours d'ITT.

Si elle nie les faits, le 3 mars dernier face au tribunal de Nanterre, il n'en a pas été de même lors de son audition par la police, ce qui laisse les magistrats perplexes. Même le prévenu « *a reconnu les violences* » ce jour-là, souligne le procureur. L'homme a en effet été bien plus bavard, précisant qu'il avait « *bu un litre de vodka* » juste avant les faits. Pour justifier sa violence, « *il a expliqué que sa femme le poussait à bout* », poursuit le ministère public.

L'homme de 27 ans est aussi poursuivi pour conduite en état d'ivresse. Lorsque la voisine tentait de protéger la victime et prenait son sac à main posé dans la voiture, l'homme a démarré sa voiture. La voisine a alors dû sauter de l'automobile en marche, cet acte entraînant de nombreuses blessures s'ajoutant aux coups qu'elle avait déjà reçus. Là encore, la compagne du prévenu le jure : « *Je ne l'ai pas vu porter de coups à cette dame. (…) Il n'a pas conduit, nous étions sur un parking* ».

« Frappée, mordue, giflée »

Sans surprise, la jeune femme refuse de se porter partie civile et de demander des dommages-intérêts alors que le procureur requiert huit mois de prison ferme contre son compagnon. Quelques instants après, et pour « *protéger les victimes* », le tribunal le condamne finalement à dix mois de prison ferme. « *Donc en fait, c'est moi la victime et pas elle* », lâche le prévenu avant d'être menotté.

En bref

LA DEFENSE Elle profitait des pauses déjeuner pour voler dans les tours

Une femme de 38 ans a été interpellée à la fin du mois de février après avoir fait des centaines de victimes à la Défense. Elle profitait de la pause déjeuner pour commettre des vols dans les tours.

À la fin du mois de février, la police a arrêté une femme accusée d'avoir commis une centaine de vols dans le quartier d'affaires, indique *Le Parisien* le 10 mars dernier. Le midi, elle profitait que les employés des tours soient partis manger pour s'introduire dans les bureaux et voler des effets personnels de valeurs laissés là.

Depuis 2012, le commissariat de Puteaux avait noté une hausse des plaintes déposées par des salariés du quartier. « *Toutes ces victimes expliquent être sorties pour déjeuner ou faire leurs courses en laissant sacs, sacs à main et autres effets personnels dans leurs bureaux avant de s'apercevoir à leur retour que leurs affaires avaient été fouillées et qu'elles avaient été victimes de vols* », illustre *Le Parisien*.

En plus de ces vols, elle est aussi accusée d'avoir ouvert des crédits à la consommation, avec les cartes bancaires dérobées, ce qu'elle nie; Récidiviste elle aurait empoché 100 000 euros grâce à ces vols. Elle a été écrouée.

Elsa Taillandier

RAPPEL Les condamnations en première instance ne sont pas définitives puisque susceptibles d'appel. Jusqu'à leur condamnation définitive, les prévenus sont donc toujours présumés innocents.

HAUTS-DE-SEINE

Son ami frappe sa femme devant lui, il ne réagit pas

Un prévenu a écopé de huit mois de prison ferme, le 11 mars dernier, pour ne pas avoir porté assistance à une personne en danger. Il n'a pas réagi alors qu'il assistait à des violences conjugales.

Un homme a été condamné à une peine de prison ferme par le tribunal de Nanterre, mercredi 11 mars dernier. S'il comparaissait libre, son ami co-accusé était lui dans le box après avoir passé un mois en détention provisoire. Le 9 février dernier, le premier des deux hommes avait assisté sans réagir à une scène de violences conjugales perpétrée par son ami.

La victime, mariée religieusement avec l'agresseur et mère de ses deux enfants, n'était pas présente à l'audience car traumatisée par les faits. À la suite de près de 40 coups, elle s'était vue prescrire dix jours d'incapacité totale de travail (ITT). Aux policiers, elle avait indiqué avoir demandé de l'aide à l'ami de son époux, qui assistait stoïque à la scène. Ce dernier, surnommé « *le furet* », n'a rien fait.

« *À un moment, elle vous a pris la main pour vous demander de la protéger* », constate la présidente de séance en lisant les déclarations faites par la victime aux policiers. L'homme, surnommé « *le furet* », n'a pourtant rien fait. Celui qui comparait libre lâche simplement qu'il « *ne souhaite pas répondre* ».

« *Ça s'est passé vite* », se justifie-t-il face à l'insistance de la magistrate. Mais, la juge doute fortement que les violences aient été si rapides. La victime, mère de deux enfants et fraîchement séparée de son compagnon, a été victime de 38 coups, dont neuf au visage. Une touffe de cheveux lui a aussi été arrachée à tel point que le médecin qui l'a examinée a noté une plaie sur son cuir chevelu.

Stoïque

Du bout des lèvres, il affirme finalement avoir « *un petit peu* » essayé de lui venir en aide alors que son mari s'acharnait sur elle. À aucun moment, il n'exprime d'excuses ou dénonce l'acte violent de son ami, présent dans le box des accusés. Il feint aussi souvent des trous de mémoire quand au déroulé exact des faits, qui se sont produits chez la victime. « *Au travail aussi on me dit souvent que je suis tête en l'air* », ironise-t-il même. La sortie n'est pas vraiment du goût du tribunal.

De son côté, le mari violent est plus coopératif. Lui qui est aussi poursuivit pour une première salve de violences survenues la veille des faits, reconnaît être « *parti en furie* » et avoir « *pété les plombs* » en apprenant que son ex-compagne parlait à un autre homme. Parfois, il admet tout de même ne pas se souvenir exactement des coups assenés à la victime.

« *Dans cet état de furie, il est en effet possible qu'il ne se souvienne plus* », admet le procureur. La victime, elle, est très choquée. Défigurée après avoir été rouée de coups, elle ne se souvient pas non plus des violences commises après lesquelles elle s'est réveillée « *le visage en sang dans une cage d'escaliers* », rappelle son avocate. Cette dernière assure d'ailleurs que les blessures de sa cliente présentent « *un risque de séquelles* ».

« *Elle a aussi extrêmement peur, c'est la raison pour laquelle elle est absente aujourd'hui* », poursuit l'avocate en dénonçant de très récentes menaces à son encontre par SMS de la part d'un proche du père de ses enfants. Si ses souvenirs sont flous, elle est par contre catégorique sur la présence du « *furet* » sur les lieux. « *Ce qui l'a énormément traumatisée, c'est aussi son comportement,* dénonce l'avocate de l'inaction du prévenu. *Elle a vécu ça comme une deuxième violence* ».

Le procureur estime de son côté que « *l'irréparable aurait pu être commis très facilement* ». Il se montre particulièrement dur avec le mari violent en requérant 30 mois de prison ferme et le retrait de son autorité parentale. Concernant « *le furet* », il demande au tribunal de le condamner à huit mois de prison pour n'avoir pas protégé la jeune femme lors de son passage à tabac.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *À un moment elle vous a pris la main pour vous demander de la protéger* », constate la présidente de séance en lisant les déclarations faites par la victime aux policiers.

Huit mois de prison

Après une longue plaidoirie enflammée de l'avocat du mari violent, c'est finalement au tour du « *furet* » de dire quelques mots pour sa défense, comme il n'est pas défendu par un avocat. « *Huit mois c'est trop long. Je vais perdre mon travail et je suis en CDI* », explique-t-il simplement. « *Ça, c'est votre problème* », lui lâche la présidente de séance, excédée par son attitude. Il ne dira rien de plus.

Finalement, le mari violent est condamné à 36 mois de prison dont 12 avec sursis et à une obligation de soin et une obligation d'indemniser la victime avec qui il n'aura plus le droit d'entrer en contact. Il écope aussi d'une interdiction de port d'arme durant cinq ans. Le « *furet* » est de son côté condamné à huit mois de prison ferme, la peine pourra peut-être être aménagée. Le tribunal le déclare par ailleurs responsable des faits à hauteur de 20 %. ●

Jeremy Pastor

ATTENTION ! En raison des mesures prises pour lutter contre l'épidémie Covid-19 qui touche le pays et du passage au stade 3 samedi 14 mars, les événements sportifs que nous annonçons sont susceptibles d'être annulés.

HAUTS-DE-SEINE Suspension des entraînements et matchs face au coronavirus

Alors que l'épidémie de coronavirus se propage en France, les différentes instances sportives ont suspendu les compétitions. Il n'y aura pas de hockey, de rugby ou de basket avant avril, voire mai.

Pour cause de lutte contre la propagation de l'épidémie de coronavirus, aussi appelé Covid-19, les fédérations françaises de hockey sur glace, de rugby et de basket ont suspendu, jeudi 12 et vendredi 13 mars toutes leurs activités pour les prochaines semaines. Le passage au stade 3, décidé samedi 14 mars par le gouvernement, pourrait repousser encore la reprise des compétitions.

En conséquence, le match opposant Nanterre 92 à Monaco n'a finalement pas eu lieu dimanche 15 mars au Palais des sports de Nanterre et les Coqs de Courbevoie ne se sont pas déplacés sur la glace de Colmar pour le 5ème match de la poule de maintien en Division 2. Le Racing 92 ne jouera pas son match de Top 14 ce week-end contre Montpellier. Le championnat de France de rugby ne reprendrait pas avant fin avril voir début mai.

« *Suite à la délibération du Comité Directeur de la Ligue nationale de basket, et après consultation de l'ensemble des clubs de la LNB, la 26ème journée de Jeep élite (Nanterre – Monaco), comme la 27ème (Limoges – Nanterre), sont suspendues et seront déplacées à une date ultérieure* », a ainsi annoncé dans un communiqué de presse Nanterre 92 dans le contexte d'épidémie de nouveau coronavirus.

Avec cette décision, Nanterre ne jouera pas avant le samedi 4 avril prochain face à Châlons-en-Champagne mais rien n'est encore sûr. Les matchs d'avril pourraient être eux aussi reportés en cas d'aggravation de l'épidémie ou de renforcements des mesures d'endiguement de la propagation du virus.

La décision de la Ligue nationale de basket (LNB) a rapidement été suivie par la Fédération française de hockey-sur-glace (FFHG) vendredi 13 mars. À la suite d'une réunion du bureau directeur, la FFHG a ordonné la suspension « *avec effet immédiat, [de] l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération et ce jusqu'à nouvel ordre.* »

Cette décision a ainsi de facto annulé le déplacement des Coqs de Courbevoie à Colmar pour le compte de la 5ème journée de la Poule de maintien. Un match sans enjeu pour les Coqs qui sont d'ores et déjà maintenus en Division 2 qui devra tout de même être joué ultérieurement.

Alors qu'une assemblée générale était prévue le lundi 16 mars, les annonces du président de la République, Emmanuel Macron jeudi 12 mars au soir ont obligé la Ligue nationale de rugby (LNR) à accélérer sa prise de décision sur la suspension ou non du championnat de France de Rugby. Vendredi 13 mars, les présidents de clubs du Top 14 et de Pro D2 ont finalement voté la suspension des championnats de France de rugby.

« *Suite aux annonces du président de la République ainsi que de la Fédération Française de Rugby et de la Ligue Nationale de Rugby, le Racing 92 soutient toutes les décisions prises afin de lutter efficacement contre la propagation du Covid-19* », prévient le communiqué du Racing 92 à l'issue de la suspension du Top 14.

Le club « *suspend immédiatement les séances d'entraînements collectives des joueurs professionnels [...ferme] son centre de formation et son centre d'hébergement dans le but de protéger l'ensemble des joueurs et membres de l'encadrement* ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Le Racing 92 ne jouera pas son match de Top 14 ce week-end contre Montpellier : le championnat de France de rugby ne reprendrait pas avant fin avril début mai.

Ainsi, la 18ème journée de Top 14 devant opposer le Racing 92 au Montpellier Hérault Rugby (MHR) n'aura pas lieu dimanche 22 mars. Cette suspension de championnat pourrait impacter le calendrier jusqu'à la 23ème journée de Top 14, prévue initialement le 9 mai 2020. Il est également peu probable que les quarts de finales de la Coupe d'Europe de Rugby aient lieu comme prévu les 3 et 4 avril prochains, entre le Racing 92 et Clermont-Ferrand. La billetterie pour le match Racing 92 – Stade Français le week-end du 11 avril a été suspendue.

En bref

MÉDITATION

Les différentes formes de méditations explorées

Des ateliers de méditation sont programmés les samedi 11 avril et 9 mai prochains à l'espace Vinci de Courbevoie, de 10 h à 12 h, à l'initiative de l'association Shanti – les clés de la sérénité.

Samedi 11 avril et 9 mai prochains, il sera possible de s'initier à la pratique de la méditation. Organisés par l'association Shanti – les clés de la sérénité, les ateliers auront lieu de 10 h à 12 h au sein de la vie associative de l'espace Vinci, avenue de l'Arche à Courbevoie.

Ces séances s'inscrivent dans le programme d'atelier mensuel de l'association dédié « *à la méditation ainsi que des ateliers trimestriels, afin de vous accompagner au mieux sur le chemin de la sérénité dans votre quotidien* », précise l'annonce de l'événement sur le site internent de la municipalité.

Pour un prix de 25 euros, les ateliers abordent « *les différentes approches et expérimentations de la Méditation,* décrit l'annonce en détaillant plusieurs formes de méditation. *Elle peut être silencieuse comme la méditation zen, utiliser le son comme les moines bouddhistes ou encore en mouvement tel un artiste en pleine création...* ». Pour s'inscrire, il faut envoyer un courriel à l'adresse shantivirginie@gmail.com.

NATATION Puteaux va nager pour l'Unicef et contre le cancer

Deux événements solidaires auront lieu à la piscine du palais des sports de Puteaux samedi 28 mars et dimanche 26 avril prochains : la *Nuit de l'eau* et *Nager à contre cancer.*

La piscine du Palais des sports de Puteaux accueillera en son sein deux événements caritatifs au mois de mars et d'avril. Le samedi 28 mars, de 18 h à 23 h aura lieu la neuvième édition de la *Nuit de l'eau.* Cette soirée, organisée dans de nombreuses piscines de France, a pour objectif de récolter des fonds pour « *l'Unicef, afin de soutenir des programmes d'accès à l'eau potable pour les enfants de Madagascar* », explique *Le Kiosque* du mois de mars 2020, le magazine municipal de la commune.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Un mois plus tard, dimanche 26 avril de 10 h 17 aura lieu l'opération *Nager à contre cancer* de la Ligue contre le cancer, dont le but est de financer la recherche.

Deux opérations solidaires

L'événement est soutenu par la Fédération française de natation, ainsi que par EDF. Les parrains de cette édition sont l'ancienne Miss France, Laury Thilleman et le nageur champion olympique Camille Lacourt.

Un mois plus tard, dimanche 26 avril de 10 h à 17 h aura lieu la journée *Nager à contre cancer* de la Ligue contre le cancer, dont le but est de financer la recherche. « *Des animations aquatiques seront organisées à la piscine du Palais des Sports […] , ainsi que des baptêmes de plongée avec l'association Puteaux Plongée au prix de 5 euros (de 14 h à 17 h)* », détaille du programme de la journée le magazine putéolien. Pour plus de renseignements, il faut se rendre sur le site internet mairie-puteaux.fr.

COURSE A PIED *Les Foulées de Nanterre* sont de retour

Les Foulées de Nanterre sont prévues dimanche 19 avril prochain de 8 h 30 à 14 h. Les droits d'inscriptions aux quatre courses planifiées pour la journée seront reversés à des associations.

FOULEES DE NANTERRE

L'argent des droits d'inscription, qui valent de 2 à 15 euros selon la course permettra de collecter 1 500 euros, reversés ensuite à l'Épicerie solidaire de Nanterre.

Dimanche 19 Avril 2020, les *Foulées de Nanterre,* des épreuves de course à pied solidaires auront lieu dans la ville de 8 h 30 à 14 h. Organisées par l'Office municipal d'éducation physique et du sport de Nanterre (OMEPS) et les trois clubs d'athlétisme de la commune, à savoir l'Entente Sportive de Nanterre, le Nanterre Athlétic Club et le Club Rathelot de la Garde Républicaine, l'épreuve se constitue de quatre courses.

L'événement débutera à 9 h 30 par la course de 1 km adaptée aux plus jeunes. À 10 h, c'est au tour des benjamins et minimes de s'élancer pour un parcours de 1,6 km. En fin de matinée, ce seront les adultes qui fouleront l'asphalte nanterrien dans le cadre de deux courses : un 10 km dont le départ est prévu à 11 h, puis un relai solidaire 4 x 600 m à 12 h 30.

Selon les organisateurs, 500 participants sont attendus pour cette 7ème édition des *Foulées*. L'argent des droits d'inscription, qui valent de 2 à 15 euros selon la course, permettra de collecter 1 500 euros, reversés à l'Épicerie solidaire de Nanterre. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet fouleesdenanterre.fr.

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson
48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
Tél. 01 30 15 26 26
www.eurovia.fr

Jeremy Pastor

ATTENTION ! En raison des mesures prises pour lutter contre l'épidémie Covid-19 qui touche le pays et du passage au stade 3 samedi 14 mars, les événements culturels que nous annonçons sont susceptibles d'être annulés.

HAUTS-DE-SEINE Découvrir les sculptures de la Défense sur son smartphone

Pour la deuxième édition du *Printemps de la sculpture* des Hauts-de-Seine et des Yvelines, du 24 au 26 avril prochain, une application géolocalisée détaille les œuvres du territoire, dont celles présentes à la Défense.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

La Défense est un lieu de choix en matière d'art sculptée. Le quartier d'affaires est le « *plus grand musée contemporain à ciel ouvert d'Europe* », selon Paris La Défense.

Les 24, 25 et 26 avril prochains aura lieu la deuxième édition du *Printemps de la sculpture* des Hauts-de-Seine et des Yvelines. L'événement, déployé sur l'ensemble des deux départements vise à promouvoir l'art sculptural implanté sur 20 sites : de la Seine musicale à Boulogne-Billancourt au musée Roybet-Fould de Courbevoie sans oublier l'Esplanade de la Défense, hôte de nombreuses sculptures.

Les curieux pourront participer sur les différents sites, à des animations gratuites conçues spécialement pour l'événement. Une application géolocalisée a par ailleurs été conçue pour permettre aux passionnés de sculptures ou plus généralement de culture, de se renseigner sur l'ensemble des œuvres qu'ils croiseront pendant les trois jours du *Printemps de la sculpture.*

Le Département des Hauts-de-Seine a récemment annoncé la tenue, les 24, 25 et 26 avril prochains de la deuxième édition du *Printemps de la sculpture* des Hauts-de-Seine et des Yvelines. « *Des musées, une fondation, et des parcs, ouvrent leur porte au public, et offrent un programme d'animations à la découverte d'un patrimoine sculpté unique* », prévient le communiqué du Département des Hauts-de-Seine.

L'événement a pour objectif de mettre en exergue la richesse sculpturale des deux départements, amenés à fusionner dans un futur proche, depuis « *la préhistoire à nos jours, [et] les œuvres de Rodin, Louise Bourgeois, Landowski, Arp, Miró, Belmondo, Calder, Stahly, César, Takis, Sabatier, Morellet, Moretti, Venet, Garouste, Lévêque, et Jean Pierre Raynaud* » qui les ornent.

Pour l'occasion, 20 sites sont inclus dans le dispositif qui prévoit des animations gratuites et une application pour smartphone géolocalisée. En vous approchant d'une sculpture couverte par le dispositif, l'application indiquera toutes les informations relatives à l'œuvre. Le quartier d'affaires et ses environs font partie intégrante de ce *Printemps de la sculpture* via trois sites : l'Esplanade de la Défense, le musée Roybet-Fould à Courbevoie et le Mastaba 1 à La Garenne-Colombes.

La Défense est un lieu de choix en matière d'art sculpté. Le quartier d'affaires est le « *plus grand musée contemporain à ciel ouvert d'Europe* », selon Paris La Défense, l'établissement public aménageur du centre d'affaires parisien. Le nom de ce dernier est même inspiré de la statue de Louis-Ernest Barrias, La Défense de Paris, réalisée en hommage aux victimes de la Commune de Paris en 1870. Aujourd'hui, 50 artistes sont exposés à la Défense.

ARENA Une soirée portugaise prévue en décembre

Le samedi 5 décembre prochain à 19 h, une soirée intitulée « *I Love Portugal* » aura lieu au sein de la Paris La Défense Arena avec la présence de nombreux artistes lusitaniens.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *Les plus grands artistes Portugais seront réunis durant plus de quatre heures, pour un show exceptionnel !* », annonce le communiqué de presse de la Paris La Défense Arena.

Sur un modèle similaire à la *Nuit de la Bretagne* prévue ce mois-ci et annulée pour cause de coronavirus, la Paris La Défense Arena a annoncé lundi 9 mars la tenue d'une soirée événement samedi 5 décembre prochain à 19 h, intitulée « *I Love Portugal* ». Si l'ouverture de la billetterie de la salle nanterrienne a eu lieu jeudi dernier, des places sont encore disponibles à l'heure à laquelle ces lignes sont écrites (lundi 16 mars).

Un spectacle de quatre heures

« *Dans la plus grande salle d'Europe, les plus grands artistes portugais seront réunis durant plus de quatre heures, pour un show exceptionnel !*, annonce le communiqué de presse de la Paris La Défense Arena. *Toutes les stars de la musique portugaise sont déjà au programme, et avec elles de nombreux autres artistes* ».

Le rendez-vous est donné aux 40 000 personnes amoureuses de la musique portugaise qui auront eu la chance de pouvoir acheter leur ticket avant que l'événement n'affiche complet. Pour réserver sa place, il faut se rendre sur le site internet parisladefensearena.com. Les places coûteraient entre 35 euros en fosse et 99 euros en catégorie Or, selon le site internet spécialiste des concerts, hey-alex.fr.

PUTEAUX

Une moustache qui ne passe pas

Jeudi 2 avril, à 20 h 45 au théâtre de Puteaux, Sylvain Sabourdin, un homme victime d'une panne d'électricité lors de son rasage est grimé d'une moustache d'Hitler pour rencontrer son beau-père.

Les spectateurs assistant à la pièce *La moustache*, jeudi 2 avril prochain à 20 h 45 au théâtre de Puteaux pourront rire du malheur de Sylvain Sabourdin. Cet homme doit rencontrer pour la première fois son beau-père, « *mais alors qu'il se prépare et se rase avec un rasoir électrique, une panne d'électricité l'empêche de se raser complètement et le laisse avec une moustache… la moustache d'Hitler* », explique le guide de la saison culturelle putéolien de cette pièce imaginée par l'humoriste Sacha Judaszko.

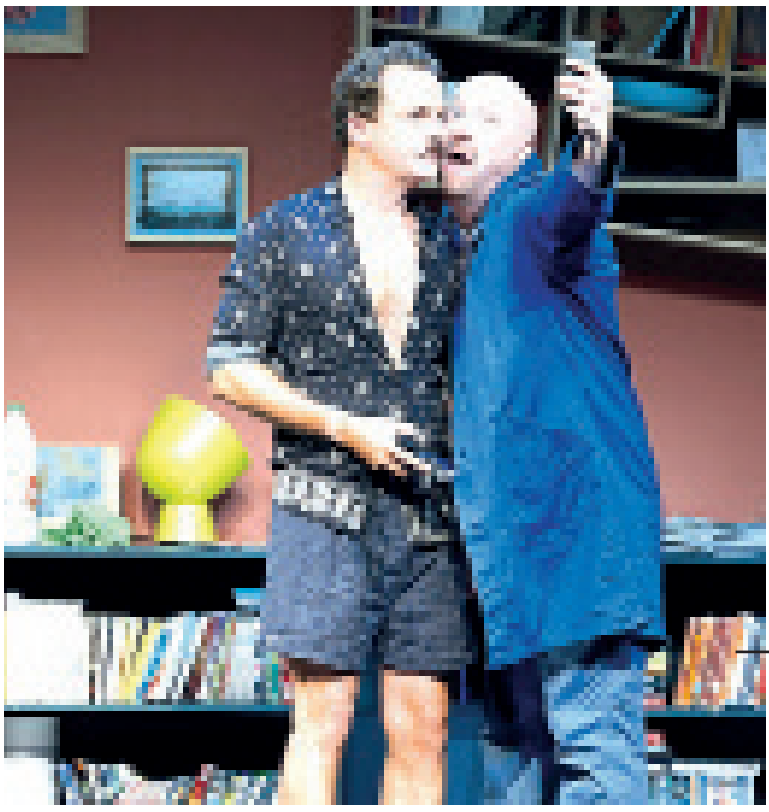

BERNARD RICHEBE

« *Une panne d'électricité l'empêche de se raser complètement et le laisse avec une moustache… la moustache d'Hitler* », explique le guide de la saison culturelle putéolien de cette pièce de théâtre.

On ne demande qu'à en rire

Cette dernière tire son origine d'un passage de l'humoriste en 2015 dans l'émission télévisuelle *On ne demande qu'à en rire* sur *France 2*. Un sketch qui a eu du succès lui valant quatre 20/20 de la part du jury de l'émission. Cinq ans plus tard, c'est une pièce de théâtre complète qui a été écrite par l'humoriste avec l'aide de deux des jurés de l'émission. Jean-Luc Moreau s'est chargé de la mise en scène et Jean Benguigui incarne le beau-père.

Pour assister à la représentation, il faut réserver sa place sur le site internet de la Ville dédié aux événements culturels, culture.puteaux.fr. La place coûte entre 10 euros pour les plus jeunes et 25 euros en tarif plein.

COURBEVOIE Un couple qui bat de l'aile dans un huis clos improbable

Jeudi 2 avril, à l'espace Carpeaux, une troupe de théâtre viendra jouer la pièce *Le Canard à l'orange,* qui tourne autour de l'adultère entre une femme et son amant ainsi que son mari et la secrétaire de celui-ci.

ARTS LIVE

« *Un vendredi soir, Hugh dit à sa femme qu'il sait qu'elle a un amant,* prévient l'annonce de la pièce sur le site internet sortiracourbevoie.fr. *Au pied du mur, elle avoue* ».

D'une blague potache, s'ensuit un huis clos. Tel est l'objet de la pièce de théâtre intitulée *Le Canard à l'orange,* adaptation de l'œuvre de William Douglas-Home, *The Secretary Bird* en anglais qui sera jouée jeudi 2 avril prochain à 20 h 45 à l'espace Carpeaux. Il sera possible de découvrir le personnage de Hugh Preston, un animateur de télévision infidèle et sa femme dans une situation aussi drôle qu'improbable.

« *Un vendredi soir, Hugh dit à sa femme qu'il sait qu'elle a un amant,* prévient l'annonce de la pièce sur le site internet sortiracourbevoie.fr. *Au pied du mur, elle avoue alors à Hugh sa liaison avec un homme avec qui elle compte partir le dimanche matin suivant.* » Durant le week-end, le couple organise son divorce en présence de l'amant de l'épouse, John. Sur place également, la secrétaire de Hugh, Patricia, le tout agrémenté d'un canard à l'orange servi par la gouvernante du couple, Madame Grey.

De cette situation, intervient une joute verbale entre les personnages, Hugh étant prêt à tout « *pour reconquérir sa reine* ». Pour y être, il faut réserver sa place sur le site internet culturel de la mairie sortiracourbevoie.fr pour un prix compris entre 34 et 45 euros.

de la Défense

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-ladefense.fr

sudoku

niveau moyen

7		2			6		4	
			1		9	8		
6					5	9	3	7
				9				
3	5				2	7		
	7			8			2	1
	6	7				3	5	
			7				1	
1	2			5	8	4		6

niveau difficile

1			2			7	8	
			7			9		3
	3				1			
					5			7
			9	8	2		6	
4	9	1				8		2
	7		4			6		
	1	9			6	4		
	4		3	1		5		

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n°68 du 11 mars 2020 :

1	9	8	5	4	6	2	3	7
4	7	6	2	8	3	5	1	9
3	5	2	7	1	9	8	6	4
8	3	5	6	9	7	4	2	1
2	6	4	1	3	5	9	7	8
9	1	7	4	2	8	3	5	6
6	4	3	8	5	1	7	9	2
7	2	9	3	6	4	1	8	5
5	8	1	9	7	2	6	4	3

9	7	8	3	6	4	2	5	1
1	6	2	5	7	8	9	3	4
3	5	4	9	1	2	6	8	7
2	3	6	1	5	7	4	9	8
4	9	7	8	2	3	1	6	5
8	1	5	4	9	6	7	2	3
6	2	1	7	3	5	8	4	9
7	8	3	6	4	9	5	1	2
5	4	9	2	8	1	3	7	6

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-ladefense.fr

Actualités, sport, culture :
Jeremy Pastor
jeremy.pastor@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Elsa Taillandier
elsa.taillandier@lagazette-ladefense.fr

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Florian Birault

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage :
20 000 exemplaires

ISSN : 2678-7725 - Dépot légal : Février 2020

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

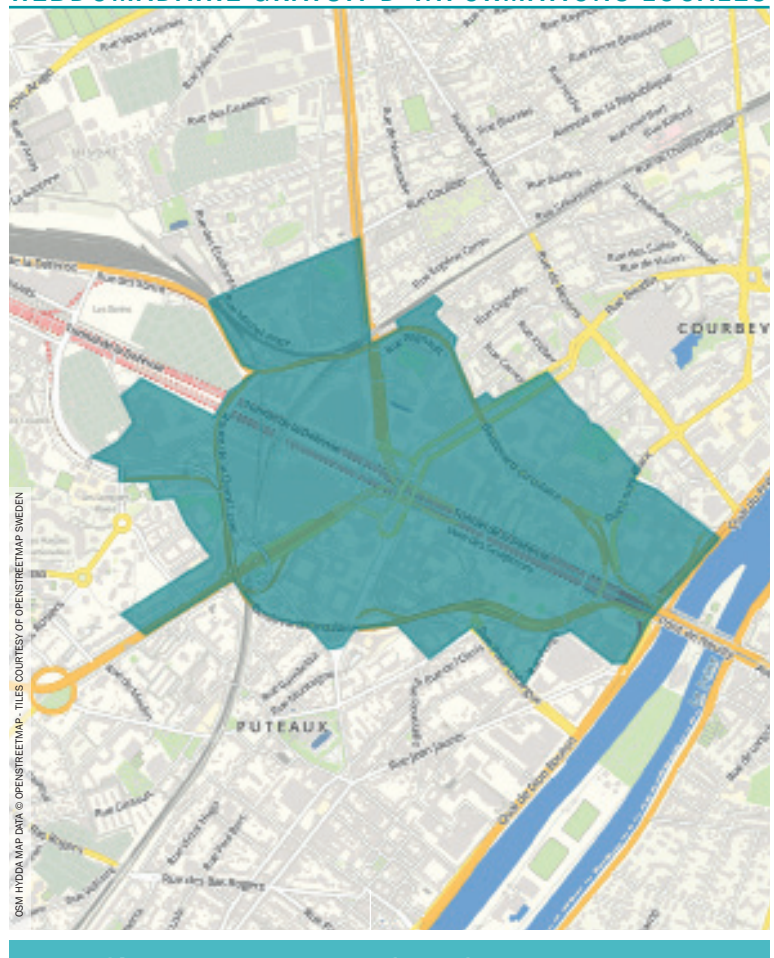

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

Yvelines • Hauts-de-Seine

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN TERRITOIRE À DIMENSION HUMAINE

Rendez-vous sur

www.fusion-78-92.fr

la plateforme de concertation citoyenne
concernant la fusion des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines

POURQUOI UNE FUSION ENTRE LES HAUTS-DE-SEINE ET LES YVELINES ?

Pour créer un territoire fort au sein du Grand Paris

Pour créer un territoire à dimension humaine, qui met la solidarité au cœur de son projet et qui fait profiter tout le monde de ses atouts

Pour créer un territoire qui colle aux modes de vie de ses habitants, qui en améliore les conditions de vie et qui fait des enjeux environnementaux une priorité.

POURQUOI UNE PLATEFORME DE CONCERTATION SUR LA FUSION ?

Pour échanger et faire émerger des idées neuves et solidaires

Pour prioriser les projets qui nous intéressent le plus et dont nous avons le plus besoin

Pour bâtir ensemble notre territoire de vie, de travail, de santé et de loisirs et en faire un lieu qui nous ressemble vraiment

Unis pour aller plus loin